Region de Dakar
Departement de Dakar
Commune de Dakar plateau
Centre de l'etat civil Dakar plateau

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un peuple- Un but- Une foi

ETAT-CIVIL

ACTE DE MARIAGE CONSTANT

Numéro d'acte : 299

Date de mariage : 2024-12-07 17:15:58.697 (2010-02-15)

Régime matrimonial : Séparation de biens

Dot: 2500 FCFA

Option : Opté pour mariage civil

L'époux : Gorgui Marena, né le 2000-01-15 à Dakar, domicilié à Khar Yalla, en résidence à Diamniadio, exerçant la profession de Ingénieur, fils de Djamil Diop, né(e) le 1960-05-20 à Thies, exerçant la profession de Médecin et domicilié à Tlyaouane.

L'épouse : Anna Soumayatou Diena, née le 2000-11-30 à Mbour, domiciliée à Mbour, en résidence à Diamniadio, exerçant la profession de DEveloppeuse, fille de Abdoulaye Mbaye, né(e) le 1999-08-25 à Ouakam, exerçant la profession de Professeur et domiciliée à Dakar.

Les témoins :

- 1. Boubou Djamil Diop
- 2. Abdoulaye Ly

En foi de quoi, nous avons procédé à l'enregistrement de cet acte de mariage.

7

Officier de l'État-Civil : bubu bubu





Document délivré par Mairie Express